

PROGRAMME DE FORMATION

PROTECTION OCULAIRE EN ANESTHESIE

Format : <i>(Intra ou Inter, en groupe sur site, ...)</i>	Individuelle	N° DPC :	16382100003
Modalités : <i>(à distance, AFEST, ...)</i>	E-elearning	Référent	Pr Vincent COMPERE

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Durée en heures et en jours : 3 heures
- Dates et horaires de la formation : Disponible toute l'année, à réaliser dans les 6 mois
- Effectif (*minimum et maximum*) : 1 à 1000
- Lieu de la formation et modalités d'accès : elearning.cfar.org
- Conditions d'accueil : Inscription individuelle
- Délais d'inscription : Immédiate

ACCUEIL PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Contact : Référent handicap Hélène CREUS par mail : hcreus@cfar.org

PUBLIC ET PRE-REQUIS

- Public : Médecins spécialistes en anesthésie-réanimation
- Pré-requis (*obligatoire*) :
 - Etre Médecin anesthésiste-réanimateur
 - Disposer d'une connexion internet et d'un ordinateur (personnel ou portable) ou d'une tablette

OBJECTIFS

Cette action a pour objectif de valider votre connaissance des recommandations éditées en 2016 concernant la protection oculaire en anesthésie.

Les objectifs opérationnels (ou compétences professionnelles) visés à l'issue de cette formation sont de :

- Maîtriser la gestion des risques oculaires dans le cadre d'une prise en charge anesthésique
- Adopter les bons gestes de protection oculaire des patients au bloc opératoire

PROGRAMME DE FORMATION

CONTENU

Présentation de la formation et du contenu :

Cet outil d'Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) a pour objectif de valider votre connaissance des recommandations éditées en 2016 concernant la protection oculaire en anesthésie.

Nous vous proposons un outil pédagogique de type elearning structuré de la façon suivante :

- **Réalisation d'un autodiagnostic, puis d'un premier audit de vos pratiques professionnelles en protection oculaire sur 10 dossiers (1 heure)**
 - Auto-diagnostic : questions autour de 6 thèmes : formation, référentiel, organisation, évaluation, prévention
 - Audit de dossiers : renseignement de 9 items pour 10 dossiers d'anesthésie (pas de critères d'inclusion, doaudit prospectif dans l'ensemble des secteurs anesthésiques (blocs opératoires, salles de radiologie interventionnelle, endoscopie...))
- **Mise à disposition de documents pédagogiques sur la protection oculaire, et évaluation des connaissances par QCM (30 minutes)**
 - Mise à disposition de 3 documents pédagogiques sur le thème de la Protection oculaire
 - QCM de 6 questions évaluatives sur votre connaissances des Référentiels

III- **Mise à disposition d'outils d'aide à l'amélioration de vos pratiques professionnelles dans le domaine de la protection oculaire (30 minutes)**

- Mise à disposition pour impression d'une fiche d'aide à la protection oculaire

IV- **Réalisation d'un nouvel audit de vos pratiques professionnelles sur 10 dossiers (1 heure)**

Mêmes items à renseigner que lors du premier audit, avec visualisation des résultats sous forme de radar à des fins de comparaison avec les premiers résultats, afin de mesurer l'évolution des pratiques. Ce second audit est à réaliser entre 3 et 11 mois après le premier audit.

Evaluation de la satisfaction

Conclusion / Téléchargement du certificat de participation

METHODES PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques :
Évaluation des pratiques professionnelles – Méthode HAS DPC
- Matériel pédagogique :
Téléchargement de documents pédagogiques et pratiques

PROGRAMME DE FORMATION

MODALITES D'EVALUATION

- Evaluation des acquis /compétences liées aux objectifs opérationnels définis :

Connaissances ou compétences	Modalités d'évaluation (QUIZZ, exercices...)	Critères d'évaluation (%de réussite, ou comparaison entrée et sortie de formation...)
Connaissances scientifiques	QCM	Pas de critère
Pratiques professionnelles	Audit de dossiers	Pas de critère

- Fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud)
- Evaluation à froid après formation (1 à 6 mois éventuellement)

NB : Rappel des objectifs de l'évaluation à froid : observer la présence des résultats attendus et mettre en place une autre action complémentaire

MODALITES DE VALIDATION

Attestation de fin de formation

TARIF ET CONDITIONS TARIFAIRES

- Tarif HT : 0€
- Conditions tarifaires : Aucune – Formation ouverte à tous les médecins anesthésistes-réanimateurs

INTERVENANT

Spécialités du formateur (*Nom et prénom, expertise, expérience, diplôme et/ou certificat, etc...*)

Professeur Vincent COMPERE, membre du Comité de rédaction des référentiels de la SFAR sur la Protection oculaire en Anesthésiste

CONTACTS

Nom et prénom du formateur : Vincent COMPERE

Contact e-mail : vincent.compere@chu-rouen.fr

Nom et prénom de l'administrateur : Hélène CREUS

Contact e-mail et téléphonique : hcreus@cfar.org / 01 45 20 72 73